

Notre fédération bien présente dans la campagne présidentielle...

Les contraintes liées à la pandémie Covid-19 persistent et pourraient encore restreindre nos activités en 2022. Souhaitons que le taux de vaccination que nous avons atteint en France nous permette de passer sans encombre les prochaines vagues épidémiques à prévoir pendant la période hivernale que nous allons traverser.

Nous avons, tant bien que mal, essayé de retisser des liens sociaux profondément mis à mal par d'interminables interdictions et retrouvé fugitivement ces instants de convivialité qui nous ont tant manqué... Il nous faut hélas veiller plus que jamais à respecter les gestes barrières indispensables si nous voulons éviter une nouvelle et importante propagation du virus.

Lors de notre dernier congrès national 2020-2021 à Biscarrosse, en présence et avec le concours de notre avocat, M^e Florian Douard, et de Thierry Coste, lobbyiste renommé, nous avons décidé d'intensifier fortement nos actions juridiques et de lobbying. C'est dans cet esprit que nous abordons la période qui s'annonce, marquée par une campagne présidentielle durant laquelle nous comptons bien nous faire entendre.

Forts de notre poids économique et sociologique, trop souvent ignoré ou insuffisamment pris en compte par nos élus et par nos principaux décideurs, nous allons interroger les différents candidats et leur demander ce qu'ils comptent faire pour valoriser notre activité de pleine nature dont le comportement écoresponsable est de plus en plus affirmé. À ce propos, je vous invite tous à relire sur notre site fnpp.fr la note que nous avons récemment publiée, intitulée : « La plaisance et la pêche de loisir en mer en quelques chiffres ». Les données qui y figurent ont été établies à partir de documents de référence officiels et incontestables. N'hésitez pas à vous y référer lors de vos prochains échanges avec les représentants locaux, départementaux et régionaux que vous aurez l'occasion de rencontrer...

Dans la continuité de cette même démarche, nous avons aussi pris contact avec les responsables nationaux et européens. Nous leur avons fait part de nos principales revendications et de notre mécontentement lié notamment au manque de considération que nous ressentions face à l'attitude des pouvoirs publics. La période qui s'annonce étant plus propice à une meilleure écoute, nous espérons bien pouvoir faire part objectivement de nos principales propositions aux autorités en place mais aussi aux différents candidats à l'élection présidentielle.

La période du Nautic nous a aussi permis d'évoquer tous ces sujets dans le cadre de la plateforme présidentielle élaborée au sein de la Confédération du nautisme et de la plaisance (CNP) mais aussi avec la ministre de la Mer, très présente sur le salon, et ses principaux collaborateurs. La visite sur notre stand de Sidonie Folco, conseillère Plaisance auprès de la ministre, a donné lieu à un échange convivial et constructif.

J'ai pu aussi longuement m'entretenir avec Éric Banel, directeur de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), en partance pour Bruxelles où les négociations sur la pêche s'avèrent toujours aussi difficiles dans le cadre d'un Brexit dont les conséquences s'avèrent désastreuses... Nous lui avons rappelé les principales demandes de la pêche de loisir en espérant qu'elles pourront enfin être prises en compte... Finalement, les mesures 2020 pour la pêche de loisir du bar déjà reconduites en 2021 pourraient l'être une nouvelle fois en 2022 ! Nous sommes informés de mois en mois sans aucune visibilité à moyen terme. Le plan pluriannuel prévoyait pourtant la disparition de tels dysfonctionnements et de ces mesures prises dans l'urgence et dénuées de tout bon sens. Nous contestons cet enlisement insupportable !

Comme vous pouvez le constater, les difficultés et les tensions multiples persistent et s'aggravent... Pour y faire face, la FNPP, votre fédération, a programmé, en cette période d'élections présidentielles, des actions fortes de nature à faire bouger les lignes. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que la plaisance et les pêches de loisir en mer jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur du poids économique et sociologique porté par nos activités. Ensemble, tous ensemble, poursuivons notre combat, un combat honorable et juste. Forts du bienfondé de nos propositions et face aux difficultés que nous rencontrons, restons déterminés, confiants et combattifs.

Jean Kiffer
président de la FNPP

Meilleurs
vœux
2022